

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

(L'abonnement est payable par semestre (6 mois))

| | | | |
|--|-------|----------|--------|
| | année | semestre | 3 mois |
| Valais et Suisse | 6.50 | 3.25 | 2.— |
| Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine) | 11.— | 5.50 | 3.— |
| Envoi par numéro | 13.60 | 6.80 | 3.40 |

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

| | | | |
|-----------------------------|--------|--------|----------|
| | Canton | Suisse | Etranger |
| La ligne ou son espace | 0.10 | 0.20 | 0.30 |
| Réclames | 0.40 | | |
| Minimum d'insertion 1 franc | | | |

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion

M^{me}. de COURTEN, Modiste
A l'honneur d'informer son honorable clientèle de Sion et environs qu'à partir du 20 Septembre elle ouvrira son exposition de chapeaux modèles aux prix modérés.



Instruments de musique

A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415

Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

20 cent. par jour

30 MOIS DE CRÉDIT 6 fr. par mois

HOMOPHON

Machinette parlante idéale Puissance nette

Prix 180 francs

avec 40 morceaux à choix sur 10.000 enregistrés par les plus grands artistes et les meilleurs corps de musique du monde

Indispensable pour MM. les hôteliers et cafetiers.

UNION ARTISTIQUE, GENEVE, 113.

Seule maison concessionnaire pour la Suisse.

Exposé public

Il résulte d'annonces, faites par une maison concurrente, laquelle cherche à faire croire au public que les tableaux qu'elle livre sont entièrement faits au fusain; pour toute réponse nous la mettons au défi de livrer comme nous ne faisons; un portrait fusain avec garantie absolue de ressemblance pour le prix de VINGT francs, encadrement compris.

Etablissement Artistique de Saxon

LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg

Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.

Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.

En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—
En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.—

Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans.

Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.

Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres; aux prix les plus bas.

On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent

Beaucoup de 1000 épargnez-vous

- 10 dz. de pincettes et 1 corde à lessive 20 mètres Fr. 2.—
 - 8 pts. de poudre à lessive av. primes " 2.—
 - 6 grandes pièces de savon blanc " 2.—
 - 1 planche à lav. et 2 p. de poudre à less. " 2.—
 - 140 boîtes d'allumettes " 2.—
 - 1 chemise pr. Mr. première qualité " 2.—
 - 3 paires de bretelles hercules " 2.—
 - 4 " de chaussettes pr. Mr. " 2.—
 - 1 jupon futaine pr. Dames " 2.—
 - 1 tapis de lits, couleur, grandeur à la main " 2.—
 - 1 beau corset av. c. busse hercule " 2.—
 - 1 paire de calçon ou une chemise pour Dames " 2.—
 - 100 belles cartes postales illustrées " 2.—
 - 2 1/2 m. d'étoiles pr. blouses ou tablier " 2.—
 - 8 bobines de fil p. machine 500 Yards " 2.—
 - 2 1/2 livres de café, prima " 2.—
 - 1 jupon futaine pr. Dames " 2.—
 - 1 tapis de lits, couleur, grandeur cm. 140/190 " 2.60
- Toutes commandes de Fr. 6. donne droit à un beau cadeau.
- Envoi de H. MAAG, Töss (Zurich)

IMPURETÉS

du sang, boutons, dartres, etc. disparaissent par une cure de

SIROP

de brou de noix ferrugineux GOLLIEZ

(Marque 2 Palmiers)

En vente partout en flacons de 3 frs. et 5.50

Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat.

Tout Rhume de cerveau, même le plus tenace disparaît comme par enchantement par l'emploi du

RHUMICIDE ST-PIERRE

flacon 50 cts. Seul fabricant Pharmacie St-Pierre, LAUSANNE

Nervosan

Recommandé par les médecins contre la

NERVOSITÉ

Anémie, pauvreté du sang, manque d'appétit, migraine, l'insomnie, les convulsions, névroses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes ses formes, éprouvement nerveux et la faiblesse des nerfs.

Remède fortifiant, le plus intensif, de tout le système nerveux.

Prix Frs. 3.50 et 5 frs

Dépôt à Sion, Pharm. V. Pitteloud

Vin de raisins secs

qualité extra

20 francs les 100 litres

Vin rouge naturel coupé de vin de raisins secs

27 francs les 100 litres

Fûts prêtés, expédition en port d'à contre remboursement

Albert Margot, Moudon, Vaud

Billard à vendre

avec accessoires

Fabrication soignée

ADRESSE :
Case postale 5132 SAXON

Café-Restaurant

à LOUER à Sion pour le 1er Octobre.

Conditions avantageuses.

S'adresser au bureau du JOURNAL



Voulez-vous une bonne Montre?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Deandez ma montre «Ancre» de précision 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Roskop., mais seulement des montres «ANCRES» de 1er choix, garanties.

Echanges d'anciennes montres. Pendules, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE
A. LAAGER, père
Péry près Bienne

Sion. - Maison Populaire - Sion.

derrière la cathédrale

Café - Restaurant ouvert à toute heure du jour.

Chambres pour ouvriers et voyageurs

Salle de réunions. Chauffage central.

Se recommande.

l'Union Ouvrière



COIFFEUSE

— SION —

Mme. J. Erné-Darbelay

Gr. choix de parures et peignes

Brosserie et parfumerie

Dépôt d'un produit infailible pour enlever les pellicules

Certificat.

Le soussigné agé de 63 ans était atteint depuis longtemps d'une ponction douloureuse à la poitrine gauche, sueur nocturne, privation de sommeil, éruption, tremblement des mains, marche vacillante et lipopsychie. La cure de deux mois par le traitement par correspondance de la Clinique „Vibron“ à Wienaht (autrefois La Clinique Glarus) a produit un résultat surprenant. Le soussigné se porte tellement bien comme il en peut être conforment à son âge. Il ne fait que donner des marques de sa gratitude en vous autorisant à la publicité de ce certificat. Biergasse 4 Calw Wurtemberg, le 8 Juin 1907. Martin Loecherer Certifié l'authenticité de la signature. Calw, le 8 Juin 1907. La Municipalité: Unz. Adresse Clinique „Vibron“ Wienaht, près Rorschach, Suisse. 888

Bière de Munich

en fûts et en bouteilles

NONNENMACHER & Cie LAUSANNE

„PELLICULINE“

Pommade antipelluculaire

Bergmann & Co., Zurich,

pour les soins de la tête. Après quelques jours d'emploi, cette pommade fait disparaître les pellicules. — Succès garanti. — Nombres attestations.

En vente chez J. Erné, coiffeur, Sion

Thés de Ceylan de Chine

467

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

GENEVE

Demandez ce thé à votre épicer

Chaussures

Wilh. Gräb

Zurich

4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco

entre autre, articles recommandés:

- Souliers forts p. ouvriers 17.80
- Bottines à lacer, pour hommes, très fortes 9.—
- Bottines élég., avec bouts, à lacer, pour hommes 9.40
- Pantoufles pour dames 2.—
- Bottines à lacer, très fortes, pour dames 6.40
- Bottines élégantes, avec bouts, à lacer, p. dames 7.20
- Souliers pour fillettes et garçons No. 25 à 29 4.20
- „ 30 à 35 5.20

Envoi contre remboursement

Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1880.

CLIQUE DE SOSE

On demande à l'année, une servante propre, sachant bien cuisiner.

Bons gages, voyage payé, l'hiver au Midi de la France et l'été à la montagne, Bonnes références exigées

S'adresser à M. Jules Albrecht, bijoutier, Sion.

OCCASION

à vendre faute d'emploi une jolie poussette d'enfant.

S'adresser au bureau de la „Feuille d'avis“ qui indiquera.



TOXIN

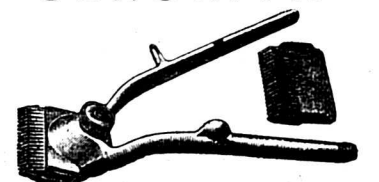
Pour rats et souris Ration: 3 fr. 75. Livre: 13 fr. 45.

Pour campagnols, punaises, fourmis et blattes Ration: 4 fr 35.

Pour punaises Par litre: 13 fr. 45.

J. HUNZIKER, Olten NEUMATT

SENIORITA



TONDEUSES 6-12 pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 8 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 8.50. La même avec une seule vis, 4.50

Rasoir diplômé pour coiffeurs, évidé, garanti 5 ans avec étui 2.50. Cuir à rasoir avec étui et pâte 1.— Tasse nickel pour la barbe 1.— Poudre de savon, la boîte 0.50

Pinceaux à barbe 1re qualité 0.50

Envoi contre remboursement.

Armes à feu

Flobert fr. 2.50

Revolver 6 coups 7 mm. depuis „ 5.50

Ls. ISCHY, fabricant, Payerne S.

Bicyclettes Colombe et Touriste, modèles 1909, garanties 1 an, de fr. 115.—. Enveloppe de fr. 6.—, chambre à air fr. 4.0. Motos Zedels, depuis fr. 17, marche garantie. Machines à coudre de fr. 45. Rabais important aux marchands. — Catalogue franco.



LACTINA Suisse PRÉPARÉ par A. PANCHAUD & Co VEVEY

ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre.

PAR SACS DE 6, 10, 25 ET 50 KIL. PRIX: 0,85 LE KILOG.



GALLINE ALIMENT de la BASSE-COUR

augmente la ponte des poules, facilite l'engrais des volailles. Prix: 30 centimes le kilogram. En sacs de 50, 25 et 10 kg.

A. PANCHAUD, fabricant à Vevey

Agéants: droguistes et grainiers.

Le congrès eucharistique de Londres

LES PROGRES DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE

En 1528, le cardinal-légit Campeggio gagnait Londres pour y décider du divorce d'Henry VIII. En 1553, à l'appel de Mary Tudor, le cardinal-légit Pole venait rétablir la suprématie pontificale.

Mercredi soir, à 5 heures, le cardinal-légit Vannutelli, acclamé par une immense foule, est arrivé pour présider le congrès eucharistique, apothéose de cette renaissance catholique qui depuis un siècle s'affirme dans le Royaume-Uni. Aussi, un journal protestant, le « Daily Telegraph », écrit-il :

« Le congrès eucharistique de Londres peut être considéré comme l'un des événements capitaux de ce nouveau siècle. »

En 1850 Pie IX rétablissait la hiérarchie et les divisions diocésaines de cette Angleterre perdue pour l'Eglise romaine depuis deux siècles, considérée par elle comme pays de mission et péniblement travaillée par huit vicaires apostoliques. Il n'en fallut pas plus pour susciter les clameurs de la foule antipapiste : le pape était brûlé dans les rues en effigie.

Cinquante ans ont passé, l'Eglise restaurée a formulé sa doctrine par Newman, — l'oratorien d'Egharston l'a appliquée aux problèmes des temps présents, — par Manning, archevêque de Westminster, tous deux cardinaux, tous deux conquis en pleine couche protestante, tous deux universellement admirés.

Les catholiques sont aujourd'hui dans l'empire anglais au nombre de 12,053,000, dont la moitié résident dans les trois royaumes. Chaque année ils opèrent 14,000 conversions ; ils comptent 30 archevêques, 107 évêques, 34 vicaires apostoliques. Ils ont à Westminster dressé une cathédrale byzantine, pour marquer que le jour du triomphe s'est enfin levé, qu'ils sont sortis des catacombes, et dimanche prochain, à deux pas de l'abbaye de Westminster et du palais de Lambeth, bercés par le schisme, ils se dérouleront en cortège pontifical, groupés autour du cardinal-légit.

OUVERTURE DU CONGRES

Mardi soir, à 8 h., a eu lieu, dans la cathédrale catholique de Westminster, la cérémonie d'inauguration du Congrès. Le cardinal Vincent Vannutelli, légat du pape, présidait. Il était entouré par les cardinaux Logue, Mathieu, Gibbons, Ferrari, Sancha et Fisher ou tre 14 archevêques, 66 évêques et 20 chefs d'Abbayes. L'immense cathédrale était remplie par des milliers de catholiques des nationalités les plus diverses.

Les drapeaux anglais et pontificaux flottent sur la cathédrale.

DISCOURS DU LEGAT

Dans son discours le cardinal Vannutelli débute en disant combien il se sent honoré d'être le porte parole du chef de l'Eglise devant les plus hauts dignitaires du clergé catholique et la fleur du catholicisme anglais et dans cette enceinte toute pleine du souvenir du cardinal Vaughan, le prédécesseur du titulaire actuel de l'archevêché de Westminster.

Il rend hommage à l'hospitalité du peuple anglais et à l'esprit de tolérance qui, après des siècles de conflits, a rendu possible la réception d'un légat pontifical.

Il continue en se louant de l'admirable esprit de concorde qui préside à cette réunion unique en l'honneur du sacrement eucharistique.

Puisse ce congrès eucharistique, ajoute-t-il, faire revivre l'esprit bienfaisant de cette autre unité qui fut le caractère spécial, l'honneur et la gloire de l'île des Saints banissant tous doutes et toutes divergences et fixant tous les yeux sur le même astre de foi, cette foi qui était le plus précieux trésor des évêques, des rois et du peuple anglais.

Après une réponse de Mgr Bourne, archevêque de Westminster on communique aux congressistes une lettre du pape.

LES PROTESTANTS PROTESTENT

Les journaux consacrent de longs commentaires aux manifestations de l'Alliance protestante contre le projet d'un cortège de catholiques à travers les rues de Londres. La plupart sont d'accord pour blâmer l'Alliance protestante.

Seule, la « Westminster Gazette » commente une lettre dans laquelle le signataire fait remarquer qu'aux termes de l'Acte d'émancipation de 1829, les cérémonies extérieures du culte de l'Eglise de Rome sont expressément interdites.

Le journal, tout en se déclarant partisan de la plus grande tolérance, dit que la loi n'ayant pas été abrogée, il importe qu'elle soit respectée.

D'ailleurs, en admettant que la procession ne provoque aucun désordre, un précédent sera certainement créé, qui peut-être en sera probablement répété à Belfast, Liverpool, ou Glasgow, par exemple.

Et elle conclut en conseillant aux catholiques du Congrès de renoncer à leur cortège.

UNE DOUCHE ROYALE

On sait que l'Alliance protestante avait adressé une pétition au roi Edouard pour lui demander d'interdire la procession projetée pour dimanche prochain et au cours de laquelle le Saint-Sacrement doit être exposé publiquement. Le roi vient simplement d'accuser réception de cette pétition.

C'est une douche froide pour les puritains de l'Alliance.

Les manœuvres du III^e corps d'armée

DERNIER JOUR DE MANŒUVRE L'INSPECTION

Mardi soir, après le combat d'Aadorf, les divisions 6 et 7 se trouvaient à peu près dans les mêmes positions que la veille, la division bleue (6), sur la rive gauche de la Lutzel-Murg, avec ses avant-postes au haisseau, et la division rouge (7), sur les hauteurs de la rive droite. La division de cavalerie avait rétrogradé sur Pfyn, d'où elle était venue.

Dans la nuit, la division bleue a reçu l'ordre de se rapprocher de son armée, en situation précaire à Brugg.

Par la nuit noire, dès 3 heures mercredi matin, la division a commencé à battre en retraite sur Winterthour pour occuper au nord de cette ville la position du Lindberg.

Pas de poursuite ; à 6 heures aucune troupe de la division rouge n'avait encore franchi la Lutzel-Murg.

La 6^e division a installé, sur sa gauche, au château de Morsburg, au nord de Stadel, une flanc-garde formée par le bataillon de carabiniers et une batterie, et qui avait pour mission d'observer la division de cavalerie ennemie.

Celle-ci en effet, a quitté Pfyn, à 5 h. 50 du matin et traversant la Thur comme la veille s'est mise en marche direction Dinhard-Winterthour, sur le flanc gauche du Lindberg.

A 8 h. 15, un régiment de cette cavalerie s'est heurté à un kilomètre au nord-est de Wiesendangen, à un régiment de cavalerie bleue. L'attaque est restée indécise.

La brigade Lenz de cette même cavalerie s'avance en colonne de marche sur la route Frauenfeld-Ober-Winterthour, est tombée sous le feu à grande distance de la flanc-garde de Morsburg, ce qui ne l'a pas empêchée de marcher en formations compactes sur Atikon.

Le gros de la 6^e division est arrivé au Lindberg, à 7 h. du matin, et a commencé aussitôt à travailler aux retranchements.

Les travaux ont continué dans l'après-midi.

A midi, la batterie et le bataillon de carabiniers 6, qu'on avait laissés en position au château de Morsburg ont rallié la division.

La 7^{me} division rouge a franchi la Lutzel-Murg et sa ligne d'avant-postes Matzingen-Wittenwil-Tattwil, à 8 h. du matin, direction Winterthour.

Créant les positions de la rive gauche encore occupées, elle dirige la majeure partie de ses forces sur Ober-Schneit. Elle avance prudemment et lentement.

Peu après-midi, elle atteint les hauteurs de Morsburg, Hinter Egg et Hegi et s'arrête. Elle pousse en avant des patrouilles pour reconnaître la position de l'ennemi et ses forces et reconnaît bientôt qu'elle ne dispose pas de suffisamment d'artillerie pour attaquer avec quelques chances de succès.

Le directeur de la manœuvre a fait à 3 h. de l'après-midi, à la lisière de la forêt, à l'ouest de Reutlingen, une courte critique dans laquelle il a loué les mesures prises des deux côtés.

Il a ordonné ensuite une transposition des forces, pour faciliter à la 7^{me} division l'attaque du Lindberg. L'artillerie de corps est enlevée à la division bleue et attribuée à la 7^{me} division rouge. La division de cavalerie est dissoute et une brigade de cavalerie est mise à la disposition de chacun des deux adversaires.

Le combat a repris jeudi matin par une pluie battante entre la 6^e division, (bleue), et la 7^{me} division, (rouge). L'artillerie bleue a ouvert le feu à 7 h. 30 depuis le Bäuml, contre les positions de l'artillerie rouge. Aussitôt un duel d'artillerie s'est engagé.

A 8 heures, l'infanterie rouge s'est avancée en partie jusqu'à la voie ferrée de Winterthour, à St-Gall, a marché à l'attaque sur toute la ligne et a fait des progrès rapides sans trop tenir compte du feu de l'ennemi.

Vers 8 h. 30 le combat d'infanterie était devenu très vif. L'infanterie rouge s'était approchée jusqu'à 600 mètres des retranchements de l'infanterie bleue, lorsqu'à 9 heures, le signal de cessation de combat fut donné.

A 9 h. 30, le colonel Wille, directeur des manœuvres, a fait la critique des opérations, puis le colonel Müller, chef du Département militaire fédéral, a fait l'éloge des troupes qui se sont fort bien comportées malgré les difficultés provenant de la nouvelle organisation militaire.

Les troupes ont regagné ensuite leurs cantonnements. L'après-midi, repos. Ce matin, vendredi, a eu lieu l'inspection finale dans la plaine au midi d'Ober-Winterthour.

Le tunnel du Loetschberg

La direction de la compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises, après avoir pris connaissance du rapport de la commission d'experts sur la question du tracé de la ligne du Loetschberg, a chargé M. le Dr Zollinger, ingénieur en chef des usines de la Kander et de Hag-neck, et M. le professeur Hilgard de Zurich, d'entreprendre un voyage d'études en Allemagne pour y examiner les moyens pouvant servir à continuer les travaux du tunnel.

Sus aux fraudeurs !

Le congrès de la Croix-Blanche

Dans sa séance plénière de mercredi, le Congrès de la Croix-Blanche à Genève, a adopté un certain nombre de définitions. Nous citons les suivantes.

LE VIN. On doit comprendre sous le nom général de vin, le produit de la fermentation complète ou incomplète du raisin frais ou du jus de raisin frais.

A seul droit à la dénomination d'un crû d'un pays ou d'une région, le vin qui en provient exclusivement.

VIN MOUSSEUX. Le vin mousseux naturel est celui dont la mousse résulte exclusivement de la fermentation alcoolique. Ce terme générique désigne les vins rouges et blancs de n'importe quel pays.

A seul droit à la dénomination d'un crû d'un pays ou d'une région, le vin mousseux qui en provient exclusivement et qui a été maintenu dans cette région ou dans ce pays.

VINS GAZEIFIES. Le vin dont l'effervescence est produite même partiellement par l'introduction directe de gaz et d'acide carbonique s'appelle vin gazéifié ou vin mousseux gazéifié.

VINS DE LIQUEURS. On appelle vins de liqueur les vins préparés par l'un des procédés suivants qui résultent du coupage de ces différents vins : 1. vins secs et sur alcoolisés ; 2. vins demi-doux résultant de la fermentation partielle, celle-ci étant arrêtée naturellement ou par addition d'alcool ; 3. vins doux résultant de l'addition d'alcool à la vendange ou au mois d'août ; 4. vins cuits alcoolisés.

A propos de ces vins, le vœu suivant a été adopté à l'unanimité :

« Lorsqu'un pays a défini l'un des produits de son sol ou de sa fabrication et établi des règlements pour protéger ledit produit contre l'imitation frauduleuse qui pourrait en être faite par ses nationaux, les autres pays devant sur un autre territoire accorder à ce produit une protection identique. »

ALCOOLS. L'alcool ordinaire est le produit de la distillation avec rectification d'un liquide fermenté quel qu'il soit.

EAUX-DE-VIE. L'eau-de-vie en général est le produit du mélange d'alcool ordinaire avec l'eau ramené au degré de consommation.

L'eau-de-vie de vin est le produit de la distillation exclusive du vin.

L'eau-de-vie de cidre ou de poiré est le produit de la distillation exclusive des cidres et poirés.

L'eau-de-vie de marc ou marc est le produit de la distillation exclusive des marcs de raisins frais additionnés ou non d'eau.

Le cognac, ou eau de vie des Charentes, est le produit de la distillation des vins naturels récoltés et distillés dans les limites de la Charente et de la Charente-Inférieure, suivant les procédés charentais.

Le kirsch ou eau-de-vie de cerises est le produit exclusif de la fermentation alcoolique et de la distillation des cerises et merises.

Les rhums et tafias sont les produits alcooliques obtenus par la fermentation et la distillation du jus de canne à sucre (vesou cru ou cuit) ou des mélasses, sirops, vinasses produits par les usines travaillant la canne pour en extraire le sucre. Leur teneur en alcool est des plus variables.

(A propos du cognac, M. Grosjean, délégué de la Régie fédérale des alcools, avait proposé l'application de cette dénomination aux eaux-de-vie obtenues par la distillation de vins naturels, alléguant que la dénomination de « cognac » est actuellement tombée dans le domaine public.

M. Roger-Froney, membre de la Chambre syndicale de défense de Cognac, et M. Girard député de la Charente, ont protesté et obtenu la définition donnée plus-haut.)

Petites nouvelles de la Suisse

Les loups

On signale la présence de loups aux environs d'Altkirch (Berne). Plusieurs personnes ont aperçu un de ces animaux près de Friesen, longeant la lisière de la forêt. Un garde-chasse de Hirbach a réussi à en tuer un. On remarque que, cette année, on ne voit presque aucun lièvre ni chevreuil dans la contrée.

Tué en chassant le chamois

M. Joseph Gamma, de Wassen, âgé de 22 ans, aide à la station d'Altorf, a été victime d'un accident mortel dans le Fellital pendant qu'il se livrait à la chasse du chamois. Arrivé à un passage difficile, il a fait une chute de plusieurs centaines de mètres, et ce n'est qu'après de longues recherches que l'on a retrouvé son corps.

Brûlée vive

Un affreux accident est arrivé à Porrentruy Mme veuve Schmitt, 62 ans, s'était levée vers une heure du matin, pour chauffer du lait sur une lampe à esprit de vin. Tout à coup, un voisin l'entendit pousser des cris terribles, il accourut et trouva Mme Schmitt entourée de flammes, étendue par terre.

La malheureuse femme a succombé trois heures plus tard.

Le cardinal Rampolla à Einsiedeln

Le 27 août dernier, le cardinal Rampolla accompagné du Père Abbé d'Einsiedeln, de l'archevêque de Bucarest et de Mgr Rocchi, son secrétaire particulier, se rendait, en voiture à Ingenbohl pour y visiter la célèbre maison-mère des Sœurs théodosiennes si avantageusement connues en Valais.

Il y fut reçu par la Supérieure générale, la T. R. Mère Aniceta Regli qui le conduisit à l'église où les sœurs exécutèrent quelques motets.

Après le dîner, qui eut lieu dans le grand salon, mais auquel n'assistèrent que les ecclésiastiques présents à la réception, l'Eminentissime fit une promenade d'une heure sur les bords du lac des Quatre-Cantons qu'il ne se lassait pas d'admirer.

De retour à la maison-mère, le cardinal alla visiter l'Institut des jeunes filles nommé « Theresianum », en souvenir de la fondatrice de la Congrégation, la T. R. Mère Thérèse Scherer qui l'a construit. Une surprise y attendait Son Eminence. Bien que prises au dépourvu par l'arrivée inopinée du Cardinal, les Sœurs avaient organisé, en son honneur, un petit concert au cours duquel une novice adressa, en italien, quelques mots de bienvenue à l'hôte illustre qui avait voulu honorer Ingenbohl de sa visite. Le cardinal, très touché, remercia les Sœurs en quelques mots bien sentis. Il leur dit sa joie et son admiration ; il les encouragea à persévérer dans leur noble tâche, pour le plus grand bien de l'humanité souffrante et de la jeunesse féminine confiée à leurs soins. Puis, tous se rendirent à l'église où après un « memorare » admirablement chanté, le Prince de l'Eglise prit congé de celles qui l'avaient si bien reçu, en leur donnant sa bénédiction.

Parmi les personnages de marque venus à Einsiedeln, depuis une quinzaine de jours, il convient de mentionner les deux évêques de Coire : Mgr Battaglia et Mgr Schmid, M. le conseiller d'Etat Python, de Fribourg, ainsi que celle de M. le Grand-Doyen Bagnoud, de Sion. Ce dernier, qui était venu assister à une séance du Comité central des Congrès suisses du Sacré Cœur, eut l'honneur d'être reçu à la table du Cardinal.

Les fêtes du 14 septembre prochain (Dédicace miraculeuse de la Sainte Chapelle) revêtiront, cette année, une solennité particulière en raison de la présence simultanée de son Eminence et des Abbés de la Congrégation helvétique bénédictine. Il est possible qu'elle soient présidées par le Cardinal lui-même, mais il n'y a encore rien de décidé à ce sujet. D. S.

Informations

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat porte un arrêté supprimant, en ce qui concerne les communes de Martigny-Combes, Trient, Bovernier, Sembrancher et Vollèges, la zone de sûreté établie par les arrêtés de ban des 17 et 24 juillet.

— Il approuve le règlement du 27 juin 1907, de la commune de Ferden, modifiant l'ancien règlement sur la jouissance des avoires borgeoises.

— M. Joseph Werlen, prieur de Kippel, rédacteur du « Erziehungsfreund » est nommé inspecteur scolaire du district de Rarogne-Ocidental en remplacement de M. Raphaël Rotten, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les services rendus.

— Est approuvé le règlement pour la verrerie de Monthey.

Exposition de 1909

Nous rappelons au public que le délai d'inscription expire le 15 novembre prochain et nous engageons vivement à ne pas attendre cette date pour faire parvenir les inscriptions au Commissariat. Ceci d'abord pour faciliter la besogne à ce dernier et ensuite pour qu'il puisse se rendre compte à temps du nombre des exposants.

Qui n'a pas encore de formulaire d'inscription, se hâte d'en demander au Commissariat qui fournira en outre tous renseignements utiles.

Nous rendons également le public attentif à l'exposition industrielle de Berthoud qui est ouverte jusqu'au 1^{er} octobre. Il y aurait sans doute utilité pour les membres des divers comités et pour les personnes qui désirent exposer à Sion l'année prochaine, d'aller en étudier sur place l'organisation et de voir de quelle manière les objets y sont exposés.

Chronique agricole

Les vendanges — Les prix

Les vendanges commenceront vers le 20 ou 25 septembre pour les moûts, pour les vins d'encavage, elles n'auront guère lieu avant les premiers jours d'octobre.

Les prix se tiendront autour de 15 fr. la brantée de vendange et de 45 centimes le litre de moût. Quelques marchés ont déjà été conclus à ces conditions.

La quantité de la vendange sera celle d'une bonne moyenne sans être très grande, quant à la qualité, elle promet, d'être exceptionnellement bonne, les vignes ont en ce moment une superbe apparence et il faut espérer qu'un temps favorable nous sera donné d'ici aux vendanges.

L'approche de l'automne

LES HIRONDELLES SE RASSEMBLENT — DESCENTE DES MAYENS — DEPART DES ETRANGERS

Dix jours à peine nous séparant de l'entrée officielle de l'automne suivant les règles immuables du calendrier ; nous en avons déjà les signes avant-coureurs.

Les gracieuses hirondelles, ces agréables hôtes de la saison trop courte des beaux jours, se rassemblent en vue de leur prochain départ pour des contrées où l'hiver, au lieu d'être comme chez nous, chargé de frimas, est la continuation du printemps et de l'été ; ces jolies bestioles se blottissent frileusement, dans les nids déjà fraîches, serrées les unes contre les autres, sous les rebords de toits, sur les fils électriques qu'elles couvrent de leurs mignonnes silhouettes. Puis un beau jour, nous ne les verrons plus ; sur un signal du chef de la troupe, elles auront toutes ensemble pris leur vol ; et il y aura tant peu plus de mélancolie dans la nature quand ces hôtes ne seront plus là avec leur gazouillement.

Précédant le départ des hirondelles, un autre signe avant-courier de l'automne, la descente des mayens. Après la fête de la Nativité, les Sédunais qui ont eu le loisir de villégiature dans cette charmante station estivale toujours plus en vogue, abandonnent leur chalet pour revenir en ville où les attendent les préoccupations des affaires. Tous ces jours l'on a vu passer de longues files de mulets chargés de bagages descendant les lacets de la route de Vex ; les voitures postales, à chaque courrier, déversaient sur la ville les nouveaux venus à la mine fraîche et réjouie, résultat d'un bon air qu'ils ont respiré dans les forêts de mélèzes des mayens.

Un troisième symptôme de l'approche de l'automne, le départ des nombreux touristes étrangers qu'invariablement chaque belle saison amène dans nos hôtels de montagnes.

Puis les préparatifs des vendanges toutes prochaines. On prépare cuves et tonneaux pour recevoir les moûts.

Et enfin la pluie, une pluie persistante, et les brouillards qui couvrent les montagnes et se traînent dans les vallées.

Artillerie de montagne

Ce matin est entré en service à Sion le Groupe 1, d'artillerie de montagne, comprenant l'Etat-major du groupe et les batteries 1, 2 et 3 sous le commandement du major Albano Fama, de Saxon. Le rassemblement a eu lieu sur la Planta par une pluie battante. Il est à souhaiter que les braves troupiers aient un temps meilleur pour continuer leur cours.

Le cours effectuera ses tirs : le 17 septembre, du sud de Vétraz, dans la direction de la Forêt du Jares, de 7 heures du matin à midi ; le 19 septembre, de Comera et d'Etang-Long dans la direction du torrent de Drahen et du S.O. de Grimisuat de 8 h. du matin à midi ; les 23 et 24 septembre : de l'alpe Novelli dans la direction de l'alpe de Tortin et de l'alpe de Sivier dans la direction du val de Cleuson, de 7 heures du matin à 3 heures du soir.

Un drapeau rouge et blanc sera placé vers la position de la Batterie ainsi qu'aux bats.

Sitôt les drapeaux levés, l'accès des terrains se trouvant sur la ligne de tir et à proximité est interdit.

L'automobilisme à la montagne

Comme nous l'avons annoncé, l'on a procédé la semaine dernière à une expérience intéressante aux fortifications de St-Maurice. Il s'agissait d'essayer si une voiture automobile pourrait monter de Lavey au fort de Dailly et de là aux baraquements de Rioudaz (environ 2200 m. d'altitude) et de savoir combien de temps serait employé aux différents parcours.

L'essai a eu lieu les 3 et 4 septembre et a pleinement réussi. Le bureau des fortifications de St-Maurice avait au préalable obtenu du gouvernement vaudois les autorisations nécessaires, la route de montagne de Lavey à Morcles étant interdite à la circulation automobile. La route était d'ailleurs gardée militairement à tous les points dangereux.

Le 3 septembre, à 6 h. du matin, l'automobile d'essai, une 18/24 Piccard-Pictet — carrossée en double phaéton — partait de Lavey-Bains conduite par le 1^{er} lieutenant Dufour. Dans la voiture avaient pris place le lieutenant-colonel Torricelli, le major Guibert et, pour la descente, le major Grosselin.

La montée de Lavey au fort de Dailly se fit sans difficulté, le long des nombreux lacets de la route de Morcles, en 28 minutes et demie. Par contre, de Dailly aux baraquements de Rioudaz, il fallut suivre la route militaire, dont la pente dépasse souvent 15%, qui est coupée de caniveaux profonds et abrupts et dont les 20 ou 30 lacets très aigus dominent immédiatement des précipices respectables. Presque à chaque tournant de la route, il fallut faire marche arrière souvent même à deux ou trois reprises, aussi la voiture mit-elle 1 h. et demie pour franchir le trajet du fort de Dailly à Rioudaz.

La descente de Rioudaz à Dailly n'a pris que 40 minutes, malgré les nombreuses marches arrière exigées de nouveau par les virages. Enfin, la descente du fort de Dailly à Lavey-Bains eut lieu le lendemain 4 septembre, sans autre difficulté.

La performance accomplie par cette voiture est d'autant plus remarquable qu'il s'agissait d'une automobile de tourisme ordinaire, qui n'avait subi aucune préparation spéciale en vue de l'épreuve très dure à laquelle elle a été soumise.

C'est un nouveau succès pour notre industrie nationale.

Faits divers

Accident

Mercredi, le train n° 13, quittant Monthey à 3 h. 55 pour arriver à Aigle à 4 h. 33, a déraillé à Monthey. L'avant du train s'est lancé sur la ligne Monthey-Aigle, tandis que l'arrière passait sur la ligne Monthey-Champéry. Le dernier wagon, lourdement chargé, a été lancé contre un train du Monthey-Champéry. L'automotrice du convoi a été endommagée. Les dégâts matériels sont importants. Cet accident serait dû à une aiguille mal fixée.

Déraillement

Mercredi après-midi, à 4 h., un Allemand nommé Dambriwil, âgé de 30 ans, qui roulait à bicyclette à une allure désordonnée, sur la route de Collombey est venu donner contre un char de limonadier. Le timon lui a perforé les intestins. On le considère comme perdu.

Renseignements

Echos du tir de Sion

On nous communique les comptes du tir annuel de la Cible de Sion des 5 et 6 septembre. Nous en extrayons les renseignements suivants :

A la cible « Bonheur », il a été vendu 118 estampilles à fr. 5; 740 reprises à fr. 1; total fr. 1330; à ajouter les dons d'honneur effectués à cette cible, fr. 304. Total des recettes fr. 1634 qui ont été répartis aux divers prix. Sur 118 tireurs, 111 ont obtenu des prix.

A la cible « Valère », 543 estampilles ont été vendues à fr. 2,50; à déduire 20%; il restait à répartir fr. 1086; il y a eu 64 tireurs participants et 40 prix délévés, soit le 62% des tireurs.

A la cible « Tourbillon », 355 estampilles vendues à fr. 2,50; à déduire également 20% et la bonification pour cartons de 85 à 100, restait à répartir fr. 484. Sur les 54 tireurs participants, 34 ont obtenu des prix, soit le 62%.

Aux cibles « Livres », 979 estampilles ont été vendues à fr. 2,50; total fr. 2447,50; 4189 cartons bonifiés à fr. 0,50; 43 « Mouches » bonifiées à fr. 5 et 2 primes de mouches (lièvres); reste un solde actif de fr. 126.

Cartons faits: 43%.
Il a été tiré 25 cannes de 2 pots; 20 de 1 pot; et 25 « batillons » de 4 litres.
Il y a eu au total 127 tireurs; il a été brûlé 12400 cartouches.

Lycées et collèges

Le Département de l'Instruction publique, du canton du Valais, rappelle que la rentrée est fixée pour les 3 établissements cantonaux aux dates ci-après.

Collège-lycée de Sion, le 14 septembre.
Collège de Brigue, le 21 septembre.
Collège de St-Maurice, le 28 septembre.

Sion — Croix-d'Or

Dimanche, au nouveau local, à huit heures et demie séance de phonographe. Causerie, chants. La réunion est publique, tous les amis de la tempérance sont chaleureusement invités. Rappelons que le local se trouve à la rue de l'Eglise, maison Espach, au deuxième.

Une contrée en feu

Les incendies continuent dans le Minnesota. Dans le nord de l'Etat cent mille carrés de forêts sont en flammes, et les dégâts sont évalués à trois millions et demi de dollars en chiffres ronds, bien que Chilsholin, soit la seule ville détruite. De grandes étendues de bois sont en danger dans certaines régions. L'incendie semble gagner Grandmarais, localité de 600 habitants; située sur le Lac Supérieur. Une pompe de l'Etat avec deux compagnies de marins de réserve à bord, a été envoyée pour secourir les sinistrés. La ville de Hibbing, dont la population est de 7,000 âmes, demande des secours.

Une pompe à incendie et une compagnie de pompiers sont partis par train spécial.

LONDRES, 11. — On mande d'autre part, de New-York que des télégrammes reçus de Dulap et de Minneapolis annoncent que les flammes ont atteint le territoire canadien.

Toutes les affaires sont interrompues, les hommes valides, étaient, sans exception, réquisitionnés pour combattre le feu.

Au nord de Dulap, plusieurs petites villes ont été anéanties, d'autres sont menacées. Heureusement que la population, prévoyant le danger a pu prendre la fuite.

On craint que nombre de vies humaines soient perdues, 16,000 personnes sont sans abri. On évalue les dégâts jusqu'à ce jour à 315 millions de dollars.

Une dépêche de Winnipeg, Canada annonce que l'incendie a déjà atteint la ligne du Canadian Pacific et a arrêté la circulation des trains. Sur la ligne du Fort William qui traverse la région atteinte par le sinistre, plusieurs ponts ont été détruits.

L'avant-dernière nuit, il a commencé à pleuvoir; on espère que la pluie continuera à tomber; car c'est le seul moyen qu'il reste pour enrayer le sinistre.

Sinistre dans le Pacifique

Un câblegramme de San-Francisco annonce un grand désastre maritime.

Un grand steamer s'est échoué durant une forte bourrasque sur les récifs d'Arena, à 160 kilomètres au nord de San-Francisco. Le vaisseau a été mis en pièces presque immédiatement et toutes les personnes à bord se sont noyées.

Les „Sans Travail“ en Angleterre

LEUR NOMBRE S'ACCROIT CHAQUE JOUR. — UN HIVER DE MISERE ET DE TROUBLES EN PERSPECTIVE GRAVES ACCIDENTS

L'Angleterre est en proie à un grand malaise. Deux faits se produisent dont la coexistence précise et aggrave la situation: le fléchissement du commerce extérieur et la crise de chômage qui sévit maintenant dans tous les grands centres industriels des Iles britanniques, à l'exception peut-être de Leeds, Cardiff et Belfast.

Si le premier point réserve à l'Angleterre de très graves soucis pour l'avenir, le second présente un danger plus immédiat. Les incidents de Glasgow, la semaine dernière, où l'on vit un membre de la famille royale accueilli par des sifflets, en sont la preuve. On sait en effet combien de pareilles manifestations sont contraires à l'esprit anglais.

De plus, l'hiver approchant, il est évident qu'il ne faut pas espérer avant longtemps une amélioration de l'état de choses existant.

Les municipalités des grandes villes cherchent déjà des remèdes qui ne pourront guère, être, hélas! que des palliatifs. Les unes votent des crédits spéciaux, d'autres entrepreneurs des travaux publics afin de procurer aux chômeurs un salaire qui leur permettra de ne pas mourir de faim.

D'après les chiffres fournis par les comités de secours, chiffres qui, naturellement, n'indiquent qu'une partie des miséreux, il y aurait déjà à l'heure actuelle 12,500 « sans travail » à Liverpool, 15,000 à Manchester et aux alentours, 11,000 à Sheffield, 10,000 à Sunderland, etc. Enfin pour Glasgow le rapport, qui ne fournit pas de chiffres, déclare que la situation est la plus mauvaise qu'on ait vue depuis 1862.

A Londres même le problème des « sans travail » préoccupe à juste titre les autorités qui dans chaque quartier prennent des mesures pour soulager les misères pendant les mois d'hiver. De nombreuses sociétés philanthropiques joignent leurs efforts à ceux des services publics.

Malgré tout, l'avenir s'annonce sous de sombres couleurs.

Une scène pénible qui vient de se dérouler au « Eresch Wharf », sur les quais de Londres, peut déjà donner une idée des événements à redouter.

Un steamer étant arrivé d'Espagne avec un chargement de fruits secs, une foire de plus de 2000 « sans-travail » se précipitèrent vers les docks afin de s'assurer du travail en déchargeant le vaisseau. Une bousculade violente s'ensuivit. La grille de fer qui fermait le dock du Fresh Wharf fut brisée, et un homme eut le bras cassé dans la bagarre.

Au Congrès des « Trades Unions », M. Shackleton a traité la question et a défendu le « Right to Work Bill », la loi du « droit au travail », que le gouvernement examinera pendant la prochaine session.

Mais il est douteux qu'aucune loi soit la panacée d'un tel mal et l'hiver prochain s'annonce plein de difficultés et de dangers. La question sociale va prendre en Angleterre une acuité redoutable.

La conquête de l'air

ORVILLE WRIGHT VOLE PENDANT 57 MINUTES

Une dépêche de Washington annonce que M. Orville Wright, frère de Wilbur Wright, a exécuté mercredi matin, au fort Meyer, avec son aéroplane, un vol de 57' 31", à la vitesse moyenne de 57 à 60 kilomètres à l'heure.

L'aviateur s'est enlevé avec une parfaite aisance, et a fait 58 fois le tour du champ de manœuvres.

Le vol a été exécuté en présence des officiers du corps des signaleurs américains, ainsi qu'en présence d'environ 25 civils.

Le temps était parfait.

M. Wright s'est servi de la même machine qu'il avait employée dans ses expériences du 4 courant. Dans le vol de mercredi, il a atteint une hauteur de 45 mètres.

Les expériences actuelles sont faites en vue de l'achat éventuel de l'appareil par le gouvernement américain. Ce dernier impose à cet effet deux épreuves: une de vitesse et une d'endurance. Pour l'épreuve de vitesse, l'appareil devra contenir deux personnes d'un poids total de 350 livres et emporter suffisamment de combustible pour un vol de 125 milles à la vitesse de 40 milles à l'heure si possible et de 36 milles au minimum. L'épreuve d'endurance devra comporter un vol d'une heure au moins.

La revanche de Pataud

M. Pataud, secrétaire de la fédération des électriciens de Paris était poursuivi en dommages-intérêts par quelques artistes de music-halls pour préjudice causé par la grève des électriciens. Le juge de paix du 10e arrondissement vient de le condamner à payer la somme de huit francs à chacun des plaignants et aux dépens.

M. Pataud, veut « donner l'occasion au juge de paix suppléant du dixième arrondissement de rendre un jugement identique à celui qui l'a condamné ». Il a déclaré qu'il allait à son tour intenter des poursuites contre M. Sergent, secrétaire de la 21e section du livre, a raison du préjudice que lui a causé la dernière grève des typographes.

« Le jour de la grève des ouvriers typographes, dit-il je n'ai pas reçu les deux numéros d'un journal socialiste auquel j'ai souscrit un a-

bonnement. J'espère que le juge de paix du dixième arrondissement ne peut faire différemment en vertu du jugement d'hier, que de condamner M. Sergent à me rembourser les 10 centimes, prix des numéros du journal que je n'ai pas reçus ».

NOUVELLES DIVERSES

Formidable charge de cavalerie

L'empereur Guillaume est arrivé à Sarrebrück mardi pour assister aux grandes manœuvres militaires.

Les journaux rapportent qu'il avait l'air soucieux. Il répondait à peine aux vivats des nombreux badauds, qui bordaient la route.

Le point culminant de la journée a été une formidable rencontre de cavalerie; six régiments ont chargé six autres régiments au milieu du fracas de l'artillerie, du crépitemment des mitrailleuses et des feux d'infanterie. Ce fut un spectacle grandiose.

Au cours d'une charge, le duc de Bavière a fait une chute très grave. On dut le transporter en automobile dans un état lamentable aux ambulances.

En dépit de la chaleur, les fantassins se sont remarquablement comportés. Certaines troupes d'infanterie ont marché de lundi à 3 h. du matin jusqu'à mardi, à midi, pas moins de 90 kilomètres.

Les officiers américains ont joué de malheur. Au premier coup de canon, le cheval de l'un d'eux ruja et son cavalier alla piquer une tête dans le fossé bourbeux. Ce fut pour tous ses compatriotes le signal du départ.

La fortune du charpentier

Le charpentier Schmidt, de Spandellhof (Ht Palatinat), vient d'hériter de treize millions de roubles et de propriétés immenses d'un de ses parents, devenu général dans l'armée russe et qui, ayant épousé une comtesse de l'empire, est mort sans enfant.

Depuis trois ans, on recherchait vainement les héritiers que la légation de Bavière à St-Petersbourg a enfin réussi à découvrir dans un petit village du Palatinat, où ils ignoraient leur richesse.

Les vins de Champagne

La récolte des vignes de la Champagne, a été complètement détruite cette année par le mildiou sans qu'aucun cru ait échappé au fléau.

C'est ainsi que la récolte qui s'annonçait au printemps comme susceptible de produire en moyenne 50 à 55 hectolitres par hectare, ne produira guère plus d'un hectolitre.

Détournements

L'ancien ministre des finances danois, et conseiller privé Alberti, s'est livré à la police. Il a déclaré avoir commis des falsifications au préjudice du ministère des finances, de la Banque nationale et de différentes banques particulières, environ 9 millions. Toutefois ces détournements se trouvent complètement garantis par les fonds encore à sa disposition.

100,000 pesetas pour abdiquer

Le maghzen a reçu de Fez, en date du 8, la nouvelle, qu'une lettre d'Abd-el-Aziz serait parvenue à Moulay-Hafid. D'après cette lettre le sultan vaincu s'engagerait à abdiquer et à partir pour l'Orient s'il recevait une pension mensuelle de cent mille pesetas. Hafid trouve que cette somme est exagérée, mais il songe à faire à son frère des offres raisonnables. (Une peseta équivalait à 1 fr.)

Le bon contribuable

La « Gazette de l'Allemagne du Nord » constate la nécessité d'une réorganisation générale des finances de l'empire allemand. Il faut arrêter le courant des emprunts et amortir. Pour cela, il faut limiter les dépenses et augmenter les recettes. Le plan financier devra être établi pour une assez longue période, cinq années au moins. Il faudra enrayer le développement du fonctionnarisme.

La consommation générale de certaines denrées alimentaires devra être, comme dans d'autres pays, frappée de droits assez forts, surtout pour les articles de luxe. La propriété devra fournir son contingent, par un remaniement des droits de succession.

Certaines manifestations du luxe moderne seront mises à contribution. L'article annonce une réforme des contributions matriciales.

Le choléra à St-Petersbourg

La ville et les environs de St-Petersbourg sont déclarés menacés du choléra.

L'Office de santé annonce que, pour la ville, dans les dernières 24 heures, on a constaté 37 cas, dont 12 suivit de mort.

L'affaire Grégori

Jeudi ont commencé devant la cour d'assises de Paris, les débats de l'affaire Grégori.

(Grégori, on s'en souvient, avait tiré sur le commandant Dreyfus, le 4 juin dernier, lors de la translation des cendres de Zola au Panthéon).

Il y avait beaucoup de monde dans la salle. Grégori a avoué la préméditation, mais s'est refusé à dire s'il avait l'intention de tuer le commandant Dreyfus.

Il déclare que sa haine ne va pas à la personne de Dreyfus, mais aux dreyfusistes.

Il ne regrette pas son acte et est tout prêt à récidiver dans des circonstances identiques. Il dit encore qu'il exposera au jury comment il a été convaincu de la culpabilité de Dreyfus.

On a procédé ensuite à l'audition des témoins à charge, puis on a commencé celle des témoins à décharge.

Le commandant Dreyfus a fait le récit de l'attentat, récit dont Grégori conteste l'exactitude.

Divers incidents se produisent dont l'un a entraîné l'évacuation partielle de la salle. L'audience a été levée à 7 heures.

Dernière Heure

Les progrès de la cause hafidiste

TANGER, 11. — Hier matin sont arrivés à Tanger, venant d'Oran, par bateau, les délégués indigènes que la ville d'Oudjda envoie à Fez, auprès de Moulay-Hafid pour lui porter « beiba », ou proclamation. Ces délégués se sont rendus chez El-Menebbi, et lui ont donné des détails sur les conditions dans lesquelles les habitants d'Oudjda ont proclamé le nouveau sultan. Ces délégués vont continuer demain leur voyage pour Fez.

El-Menebbi croit que les lettres de Moulay-Hafid demandant sa reconnaissance officielle par les puissances doivent être en route.

On apprend d'autre part, de Fez, qu'une députation composée de Moulay-Mastapha ben Abd-er-Rahman, oncle du sultan, et dix notables est partie pour le Tafilalet. Elle aurait pour mission de calmer l'effervescence dans cette région et de faire disperser les harkas qui attaquent les postes français.

Le sultan cède ses propriétés

CONSTANTINOPLE, 11. — Une commission présidée par le ministre de de la liste civile et nommée en vertu d'un iradé spécial, étudie la question de la cession à l'Etat des propriétés du sultan.

Moulay-Hafid proclamé à Mogador

TANGER, 11. — Moulay Hafid a été proclamé le 9 septembre à Mogador, sans incident.

Le percement du Mont-Blanc

ROME, 11. — Les membres du Parlement français favorables au projet de percement du Mont-Blanc, ont visité jeudi matin la ville d'Aoste.

Ils ont pris part à un banquet à l'Hôtel de Ville. Des toasts très cordiaux ont été échangés. La musique a joué la Marseillaise et l'hymne italien puis les sénateurs et les députés sont repartis pour Courmayeur.

Explosion meurtrière

MADRID, 11. — L'« Imparcial », rapporte que dans la commune de Santa Maria de Neda, près du Ferrol, pendant une fête patronale, des jeunes garçons allumèrent une fusée qui vint tomber dans une corbeille pleine de fusées et d'autres pétards.

Une explosion se produisit naturellement, et la foule, prise de panique, s'enfuit.

Quatorze personnes ont été blessées, dont cinq grièvement, la plupart sont des enfants. L'un d'eux est mort peu après.

Manceuvres navales japonaises

TOKIO, 11. — Aux grandes manœuvres navales qui doivent avoir lieu cette année, du 15 octobre au 15 novembre environ, doit participer la flotte japonaise tout entière, dont les bâtiments ont un tonnage de 400,000 tonnes.

La flotte sera divisée en trois escadres, dont l'une représentera la flotte japonaise et les deux autres, les escadres ennemies. L'ennemi aura pour base la partie méridionale de Formose et pour objectif le blocus de Sasebo, et du canal de Corée. La flotte japonaise aura pour mission de repousser ces tentatives. Aux environs du 15 novembre, une bataille décisive aura lieu en vue de Sasebo puis la flotte entière se rendra à Kobé, où une grande revue navale aura lieu en présence de l'empereur.

Tramway contre rouleau compresseur

MULHOUSE, 11. — Une voiture de tramway est entrée en collision avec un rouleau compresseur.

Dix passagers ont été blessés, dont cinq grièvement. Un enfant a eu le nez arraché, le conducteur a échappé à l'accident en sautant de la voiture.

Le choléra en Pologne

BERLIN, 11. — Des nouvelles de Lemberg annoncent que le choléra s'avance de plus en plus vers l'Ouest.

En Perse

On télégraphie de Téhéran au « Times », 8 septembre:

Une note anglaise et une note russe identiques ont été présentées au Shah aujourd'hui. Ces notes appellent l'attention du souverain sur les désordres qui troublent la province et notamment sur le danger qui coïncide, dans leur existence et dans leurs biens, les étrangers habitant Tabriz. Elles demandent au Shah, d'ordonner d'urgence la publication de la proclamation promise relative aux élections, dans le but de rassurer le peuple en ce qui concerne la volonté royale de maintenir la constitution. Elles le prient de convoquer la nouvelle assemblée pour la mi-novembre.

Un meeting de marchands persans a décidé d'adresser un appel aux maisons ottomanes et étrangères faisant des affaires en Perse, enfin d'obtenir de l'intervention de leurs gouvernements respectifs en vue du rétablissement de l'ordre en Perse.

Un comité de dames persanes a envoyé un télégramme aux souverains d'Europe, pour les prier d'intervenir et de faire cesser les massacres en Perse.

Sierre — Etat-civil

(Mois d'août)

NAISSANCES

Martinelli Otto de Joseph-Marie de Sierre. Grazzini Joseph de Jean de Borgo S. Lorenzo (Italie). Rondelli Francesco Giuseppe de Orreste de Pomponesco (Italie). Braco Jean de Dominique de Traversalla (Italie). Lattanzi Guido Giuseppe de Novare (Italie). Ynossi Adolphe de Joseph de Sierre. Vergères Olga-Sidonie de Jean Christostome de Conthey. Sartorio Eugène Charles de Jean de Cadero (Italie). Cotta Clothilde Isola de Alfred de Canova (Italie). Salamin Floribert de Joseph Justin de St-Luc. Giobellina Catherine de Emiliano de Cigliano (Italie).

DECES

Zufferey Ambroisine, 2 ans, de Luc de Lotis, de St-Luc. de Sépibus César, 63 ans, de Gaspard Ignace, Mœrel. Imboden Pierre Joseph, 19 ans, de Pierre Joseph, St-Nicolas. Grand Jean, 50 de Antoine, Sierre.

MARIAGES

Lugon Laurent de Valentin d'Evionnaz et Favre Catherine d'Isérables. Ebenegger Jos. de Guttet et Lehner Anna de Sierra.

Avis

On s'abonne au „Journal et Feuille d'Avis du Valais“ d'ici à la fin de l'année pour Fr. 2.

Une belle guérison des pilules Pink

« Je voudrais que tout le monde sache tout le bien que m'ont fait les pilules Pink, dit Mme Louise Caregnato, Neuchâtel No 38, à Flume, dans une lettre qu'elle vient de nous écrire. J'étais très malade, si malade que je ne pouvais plus bouger.



Mme Louise Caregnato

J'étais pâle comme une morte, je n'avais plus de forces, plus d'appétit et malgré tous les soins, je n'arrivais pas à me remettre. Il faut que les pilules Pink soient véritablement un bien bon remède, car dès que j'en ai commencé à les prendre je me sentis tout de suite mieux; l'amélioration s'accrut de jour en jour et mes forces sont entièrement revenues. Maintenant, je me porte tout-à-fait bien, ce que je n'aurais jamais cru possible.

L'action régénératrice des Pilules Pink est si puissante qu'elles rendent en peu de temps la force et la vigueur aux organismes les plus épuisés. Les pilules Pink agissent directement sur le sang, elles lui rendent les éléments vivifiants qu'il avait perdus; ce sang riche et pur qui circule dans les veines active le fonctionnement de tous les organes et le malade se sent positivement renaître; en même temps qu'elles enrichissent le sang, les pilules Pink tonifient le système nerveux et c'est grâce à cette double action qu'elles guérissent rapidement et sûrement l'anémie, chlorose des jeunes filles, faiblesse générale, maladies nerveuses, migraines, neurasthénie, maux d'estomac, rhumatisme.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse MM. Cartier & Jörin, droguistes, Genève, 8, 80 boîte, 19 fr les 6 boîtes, franco.

